



Introduction	Cadre juridique	Différents domaines	Moyens extrajudiciaires de règlement des conflits	Informations à l'intention des centres de conseil	Définitions et bibliographie	
--------------	-----------------	---------------------	---	---	------------------------------	--

Guide juridique sur la discrimination raciale

Cadre juridique

Droit pénal

Les voies de recours prévues par le Code de procédure pénale (CPP)

Le recours (<https://www.rechtsratgeber-rassismus.admin.ch/f286.html>)

Le recours

Le recours au sens strict est une voie de droit subsidiaires à l'appel. Cette voie n'est en principe ouverte que pour les décisions qui ne peuvent pas faire l'objet d'un recours en appel (art. 394, let. a, CPP). ATF 139 IV 199, consid. 5.2

[Grafik 1]